



## CONVENTION DE STAGE DE FIN D'ETUDES

### Article 1 :

La présente convention règle les rapports de **l'entreprise** :

.....  
Située : .....

..... Ville:..... Tél: .....

Représentée par: .....

Occupant la fonction de : .....

**ET l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Kénitra (ENCCK)** représentée par son Directeur, Monsieur **SADOK KHAZROUNI**, concernant le stage de fin d'études de :

Nom et prénom : .....

Niveau d'études : **5ème année**

Filière : .....

Option : .....

Période de stage : .....

Thème du stage : .....

.....

### Article 2 :

Le stage à effectuer est un stage de mission, le stagiaire est amené à réaliser une mission au sein de l'entreprise qui fera l'objet du projet de fin de ses études. Il permettra également au stagiaire d'affirmer ses aptitudes et ses motivations professionnelles au sein de l'entreprise.

### Article 3 :

Le stage est d'une durée de trois mois minimum.

### Article 4 :

Le stage est effectué sous la responsabilité scientifique de :

Madame – Monsieur ..... pour l'organisme d'accueil et

Madame – Monsieur .....pour l'ENCCK.

Le programme de stage est établi par les deux responsables scientifiques en tenant compte de la spécialité des études du stagiaire ainsi que de la disponibilité des moyens humains et matériels de l'entreprise. Cette dernière se réserve le droit de réorienter l'apprentissage en fonction des qualifications du stagiaire et du rythme des activités professionnelles.

### Article 5 :

Pendant la durée de son stage, le stagiaire demeure étudiant de l'ENCCK et sera couvert par une assurance contractée par l'ENCCK auprès d'une compagnie d'assurance, qui couvrira les risques que peut impliquer sa présence au sein de l'entreprise.

**Article 6:**

Pendant son stage, le stagiaire est soumis à la discipline générale et au règlement intérieur de l'entreprise, notamment en ce qui concerne le secret professionnel et l'organisation du travail (horaires). En cas de non respect de ces dispositions, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin au stage après en avoir prévenu le directeur de l'ENCGK.

**Article 7:**

A la fin du séjour au sein de l'entreprise, une grille d'évaluation sera remplie par le responsable de stage dans l'entreprise afin d'apprécier le travail, le comportement et les aptitudes du stagiaire.

**Article 8 :**

Au terme de son stage, l'étudiant doit rédiger son projet de fin d'études. Il s'agit d'un travail individuel, il est aussi un outil qui permet aux deux responsables scientifiques d'apprécier l'ampleur et la qualité de la mission du stagiaire. Il fera l'objet d'une soutenance et d'une évaluation par un jury.

Les soutenances des projets de fin d'études seront organisées à l'ENCGK.

**Article 9 :**

Le stagiaire étant tenu par le secret professionnel, il s'engage à ne communiquer en aucun cas les informations recueillies lors du stage sans l'accord préalable de la direction de l'entreprise, y compris le projet de fin d'études.

**Article 10 :**

Le stage étant obligatoire, le stagiaire est considéré comme ayant donné son consentement aux clauses de la présente convention.

**LUE ET APPROUVEE**

**Le Directeur de l'ENCGK**

**Le Directeur de l'Entreprise**

**Le responsable pédagogique**

**L'étudiant(e) stagiaire  
Nom et Prénom :**